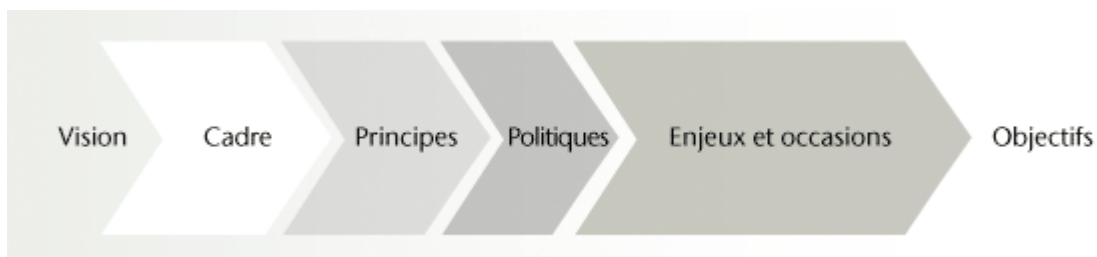


Le développement durable – Approche et gestion

Vision

Notre vision consiste à contribuer au bien-être de la société en offrant des emplois de haute qualité, en favorisant une croissance économique responsable, en créant des liens entre les communautés et en préservant l'environnement naturel.

Notre stratégie est appuyée par notre cadre de développement durable et un ensemble de principes directeurs. Les politiques mises en œuvre à l'échelle de l'organisation permettent de veiller au respect de nos principes directeurs. Par l'engagement de nos partenaires et nos propres processus internes, nous surveillons les enjeux et les occasions et nous établissons des objectifs.



Cadre

Grâce à une solide structure de gouvernance, nous gérons activement notre performance environnementale, sociale et économique, comme l'illustre le cadre de durabilité (ci-contre).

Le cadre représente l'équilibre délicat qui doit être maintenu entre la croissance économique, les besoins sociaux et la performance environnementale afin d'assurer notre bien-être futur. En l'absence d'un seul de ces trois éléments, le développement durable ne peut plus être soutenu.

L'élément central du cadre – la gouvernance – fournit l'orientation générale et définit les principes et les valeurs de l'entreprise qui guident nos pratiques commerciales. Le cinquième élément, la communication, est représenté par les flèches et est essentiel pour assurer une prise de décision durable.



Principes

Notre stratégie commerciale est fondée sur les principes énoncés ci-dessous, qui servent de guide aux employés dans nos efforts destinés à mettre en œuvre notre vision du développement durable.

- Assurer une performance économique solide et durable qui profite à tous nos partenaires.
- Mettre en œuvre de solides principes de gouvernance et des systèmes de contrôle afin de garantir la conformité de nos activités, tout en assurant une gestion transparente et intègre.
- Agir de manière responsable et travailler avec nos partenaires en vue de cerner les occasions qui dépassent le cadre de la conformité et qui créent des avantages pour la société et l'entreprise.
- Développer des services de télécommunications de pointe qui contribuent au développement durable, et faire preuve de leadership en les mettant en œuvre avec succès.

De plus, Bell soutient les dix principes universels énoncés par le Pacte mondial de l'ONU :

DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence; et
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

NORMES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
5. L'abolition effective du travail des enfants; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Politiques

La mise en œuvre de notre vision du développement durable repose en grande partie sur les actes de nos administrateurs, de nos dirigeants et de nos employés. Leur conduite est régie par un [Code de conduite](#) général et un ensemble de politiques qui appuient nos principes en matière de développement durable. Nos politiques couvrent des sujets variés, comme la divulgation d'information, l'indépendance des vérificateurs, la protection des renseignements personnels, le respect de la vie privée des clients, la protection de l'environnement, les pratiques d'approvisionnement et autres.

Il y a aussi des occasions à saisir, du fait que les technologies de communications peuvent être un puissant outil pour relever certains grands défis de notre époque, comme les changements climatiques. Les services de télécommunications peuvent être utiles à l'environnement et à la société de plusieurs façons, par exemple :

- en réduisant les voyages;
- en permettant un accès plus facile et plus rapide aux soins médicaux;
- en permettant d'accéder facilement à l'information;
- en aidant les clients souffrant de handicaps à communiquer plus facilement;
- en accroissant la productivité et la prospérité.

Rapports

Armés de solides principes, de la rétroaction de nos partenaires et d'une compréhension claire de nos défis et occasions actuels, nous avons identifié les enjeux et les occasions qui sont les plus importants pour nos partenaires et pour la réussite de l'entreprise par divers moyens formels et informels, y compris l'analyse des tendances, des études comparatives, le contrôle de notre performance en la matière et les commentaires de nos partenaires.

Nous avons aussi établi les indicateurs clés de rendement de Bell en matière de responsabilité d'entreprise en nous fondant sur notre évaluation de l'importance des impacts. Ces indicateurs clés de rendement fournissent une mesure quantitative ou qualitative de nos progrès dans les secteurs stratégiques de notre responsabilité en ce qui a trait à la gouvernance, à l'économie, à l'environnement et à la société.

Nous nous assurons, par ailleurs, de rendre compte de notre rendement et de nos initiatives face aux différents enjeux et occasions dans notre rapport annuel sur la responsabilité d'entreprise.

Nos rapports sont fondés sur les lignes directrices de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI - Global Reporting Initiative). Ce projet à plusieurs participants fournit, selon nous, la vision la plus complète et la plus impartiale qui soit des intérêts et préoccupations de nos partenaires.

Voir BCE.ca/responsabilite

Affiliations

Nous représentons également les intérêts de nos partenaires en participant activement à des associations d'affaires et sectorielles :

[Global e-Sustainability Initiative \(GeSI\)](#)

Nous sommes membres du GeSI, une organisation internationale créée par des fournisseurs de services des technologies de l'information et des communications (TIC), dans le but de favoriser le développement durable dans le domaine des TIC. Le GeSI informe le public des mesures volontaires prises par ses membres pour améliorer leur rendement en matière de développement durable et fait la promotion des technologies qui favorisent un tel développement. Bell est membre actif des groupes de travail sur les changements climatiques, les déchets électroniques et la chaîne d'approvisionnement.

[Écotech Québec](#)

En 2009, nous avons joint Écotech, un organisme qui regroupe des décideurs clés du Québec dans le domaine des technologies propres. Ce groupe a pour objectif de rassembler et de mobiliser le secteur des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées, de participer au virage de l'économie verte au Québec par le développement durable et de soutenir les entrepreneurs afin d'accélérer la conception, le développement, l'adoption, la commercialisation et l'exportation de technologies propres.

[Association canadienne des télécommunications sans fil \(ACTS\)](#)

Nous sommes membre de l'ACTS, une association sectorielle qui représente une vaste gamme de fournisseurs de services sans fil. L'ACTS dirige l'initiative nationale Recycle mon cell et a également implanté à l'échelle nationale un programme d'alertes AMBER sans fil permettant de communiquer au public une information immédiate et à jour en cas d'enlèvement d'enfant.

[Conseil patronal de l'environnement du Québec \(CPEQ\)](#)

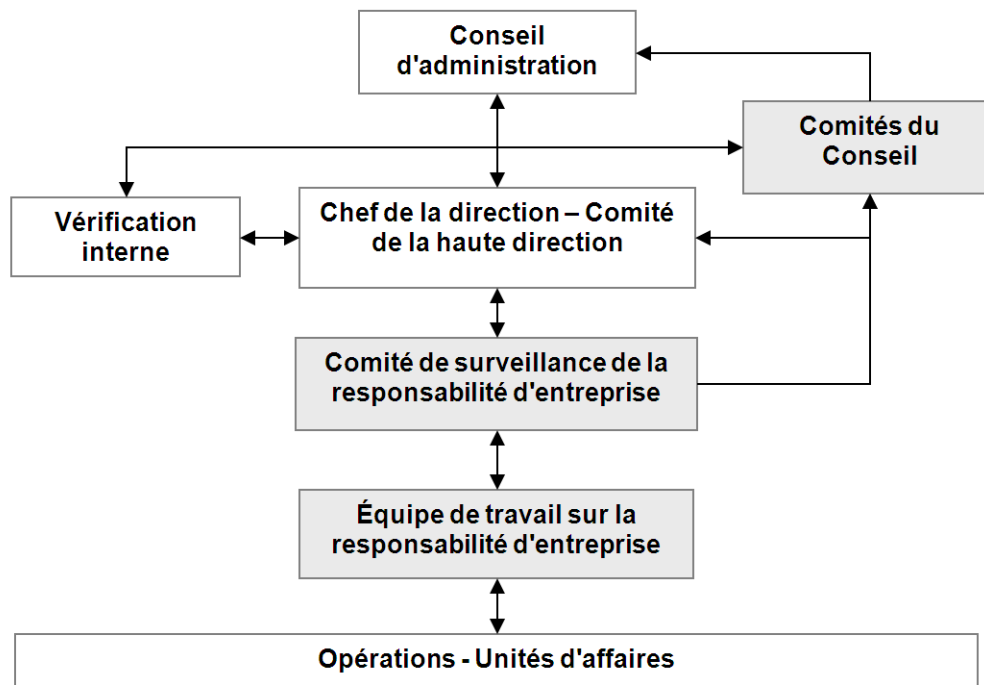
Bell est membre du CPEQ, un organisme sans but lucratif qui regroupe des représentants clés de l'industrie et des affaires du Québec, notamment des associations d'affaires sectorielles, dont les activités peuvent avoir des impacts environnementaux et qui, par conséquent, se préoccupent des enjeux en matière d'environnement et de développement durable.

[Association canadienne de la technologie de l'information \(ACTI\)](#)

Nous sommes membre de l'ACTI, dont la mission est de cerner les enjeux qui influent sur le secteur des TIC, d'agir comme chef de file dans ce domaine et de promouvoir des initiatives qui permettront la poursuite de la croissance et du développement du secteur.

Structure de gestion

De façon générale, chaque leader de Bell a le mandat de mettre en œuvre notre programme en matière de responsabilité d'entreprise. Cette obligation individuelle est soutenue par une structure de gestion clairement définie, qui s'assure que les enjeux et les initiatives liés à la responsabilité d'entreprise sont identifiés partout à Bell et font l'objet d'une réponse appropriée.



Plus précisément, notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise est supervisée par le Comité de surveillance de la sûreté, de l'environnement et de la santé et sécurité, un comité de hauts dirigeants présidé par le vice-président exécutif, services généraux. Le comité a pour rôle de s'assurer que notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise est bien intégrée et harmonisée parmi tous les secteurs d'activité, afin de réduire au minimum les risques d'ordre financier et d'atteinte à la réputation et de maximiser les occasions d'affaires.

Au niveau du conseil d'administration, la responsabilité de surveillance des risques économiques, environnementaux et sociaux est partagée entre le comité de vérification, le comité des ressources en cadres et de rémunération et le comité de régie d'entreprise. [Plus d'info.](#)

Sur le plan de l'exploitation, les enjeux et occasions liés à la responsabilité d'entreprise sont gérés par des experts des divers secteurs d'activité. Les efforts pour gérer, mesurer, améliorer et communiquer les politiques et les programmes sont coordonnés par l'équipe de direction du développement durable de Bell. Ce comité formé de directeurs a également le mandat d'évaluer les attentes de nos partenaires et de s'assurer que les enjeux et occasions auxquels ils accordent la plus grande priorité en matière de responsabilité d'entreprise sont convenablement pris en compte.